









www.saint-andre-de-lidon.fr





MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38 NOUVELLE ADRESSE COURRIEL :

accueil@standredelidon.fr

Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi Dominique DEWOST : lundi Eric BUJARD : vendredi

Cindy MOREAU

Notre nouvelle secrétaire

À votre service



LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil : Florence 05 46 90 04 40 GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture des services du guichet tous les jours de 9h à 12h20 sauf mercredi et dimanche

GENDARMERIE

GEMOZAC
38 avenue de la Victoire
Jours d'ouverture lundi mercredi
et vendredi en matinée

COZES 24 rte de Royan Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15 Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76 Hôpital de Royan 05 46 39 52 52 Anti-poison 05 56 96 40 80 Enfance maltraitée 119 Accueil sans-abri 115 EDF 08 10 33 32 17 Service des Eaux RESE 05 46 96 91 06 SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

DECHETTERIE

Du 1 octobre 2018 au 31 mars 2019

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 Les autres jours de 9h 30 à 12h00 et de 14h à 17h30 Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémozac Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin

Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites : Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

LES COMMERCES

Alimentation Tabac Presse VIVAL

3,rue de la Seudre Frédérique LEGRIS et Cédric ADAM **05 46 90 06 93**

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

2, rue de la Seudre Cyndia et Maximilien CHOLLET **05 46 90 09 30**

Point de vente boucherie + camion ambulant

Place du 18 juin Magaly et Stéphane GRANCHERE **05 46 96 98 48**

Burgers - Snacking

David BRIENNE et son foodtruck Jeudi à partir de 18h30 Arrêt bus salle des associations 06 99 86 50 49

Huîtres et Moules

Nicolas CHARDAVOINE Le dimanche matin Place du 18 juin 05 46 36 05 20 ou 06 64 11 17 74

Bar Restaurant Pizzeria LE SAINT ANDRÉ

Xavier BERNE 4, rue de la Seudre **09 73 28 66 00**

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance 17 rue de l'ancienne gare Philippe GOULEVANT **05 46 90 08 09**

Coiffure COULEURS TENDANCES

Place du 18 juin DELPHINE **05 46 92 27 48**

Karine

Coiffure à domicile **06 02 34 43 90**



LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

| Nadia BEAUBEAU | |
|---------------------------------|----------------|
| 30 route du moulin de la Foy | 06 47 98 46 94 |
| Karine CRESPIN | |
| 10 route de Thaims Le Chaillaud | 05 46 97 60 44 |
| Emmanuelle DOYEN | |
| 28 route du moulin de la Foy | 05 46 94 13 84 |
| Stéphanie POUZAUD | 05 46 74 79 90 |
| 3 bis rue de Chez Boisnards | 07 70 71 65 37 |
| Sophie RAMBAUD | |
| 5, rue du moulin rouge | 09 82 51 11 65 |
| Amandine SAEZ | 05 46 92 02 17 |
| 3 Lotissement La Cour du Bois | 06 59 00 12 78 |
| | |

Où se loger à Saint-André?

Gites ruraux:

| JJ BUJARD | 05 46 90 05 11 |
|-----------|----------------|
| MC FELIS | 05 46 90 29 91 |
| D FILHO | 05 46 94 12 51 |
| J GRAND | 05 46 90 08 37 |
| D RELIAUD | 09 78 04 96 89 |

Pour plus d'infos : OFFICE DE TOURISME COZES

05 46 90 80 82

Campings

Chez Ménard 05 46 90 09 40 Vacances Saint Jacques 05 46 90 11 05

Locations saisonnières

https://www.airbnb.fr/

Le Clos Saint-André

Etat Civil mai à septembre 2018

Naissances

| BONDIS Kueency Zelya Mikaëla | 28 avril 2018 |
|-----------------------------------|-----------------|
| VIGE Mathis | 18 mai 2018 |
| FOUGERE Hugo Gabriel | 25 mai 2018 |
| GUERIN Hélèna Gisele Jeanne | 21 juin 2018 |
| FONTAINE Ordélia Aria-Kyliana | 22 juin 2018 |
| FONTAINE Kyliam Owen-Natanaël | 22 juin 2018 |
| Décès | |
| GAUTRET Claudette épouse GENTET | 05 juillet 2018 |
| BRIAND Louisette épouse MORINEAUD | 25 sept 2018 |
| Mariages | |
| VOZEL Nicolas et SAËZ Amandine | 05 mai 2018 |
| DEWOST Olivier et AZAR Jamie | 22 août 2018 |



La rentrée scolaire nous mobilise toujours. Cette année la détermination des élus, des parents et des enseignants a permis en septembre de récupérer la troisième classe de maternelle au sein de notre regroupement pédagogique Montpellier de Médillan St André de Lidon fermée en 2016 pour deux enfants manquants.

Soyons vigilants pour les prochaines années, les effectifs restent un des thermomètres du dynamisme de nos communes rurales.

Autre évènement majeur <u>le départ de la directrice Madame Marie Claire Gombeau</u> après 32 années d'enseignement dans notre école de St André de Lidon durant lesquelles chacun a pu apprécier ses qualités professionnelles et personnelles. Nous lui souhaitons une très bonne retraite. La continuité de direction est assurée par M. Bastien Tavernier occupant déjà le poste d'instituteur au sein de l'école.

Si **le conseil d'école** a pris en juin 2018, <u>la décision de réduire la semaine scolaire de 4,5 jours à 4 jours</u> et ainsi libérer la classe du mercredi matin, par contre pour répondre à l'attente de certains parents nous étudions la possibilité de mettre en place un accueil le mercredi durant la période scolaire sans nuire aux centres de loisirs.

Les chantiers 2018 se déroulent au mieux de nos prévisions, ils concernent :

- La révision du Plan Local d'Urbanisme qui entre dans la phase du PADD (projet d'aménagement et de développement durables).
- La création de deux logements locatifs rue des Ecoles dont un sera disponible fin d'année.
- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le village de la Cour du Bois.
- La mise en place de réserves de défense incendie dans les villages du Chaillaud, de la Bertaudrie et de Chez Ménard.
- Le remplacement du réseau d'eau potable des rues de l'Eglise et du Chanoine Tonnellier Par contre la dernière phase de l'aménagement du Bourg autour de l'église est reportée, nous ne bénéficierons pas en 2018 du financement Etat au titre de ladotation d'équipement des territoires ruraux qui doit couvrir 45% du projet.

Du nouveau du côté de la **couverture mobile** de notre commune, enfin reconnue zone blanche nous bénéficier sous 12 mois de l'implantation d'un pylône pour assurer la couverture des portables sur l'ensemble de notre territoire.

Autre nouvelle, **le départ de notre secrétaire** Magaly Girard après un accompagnement de 17 années où nous avons pu apprécier sa rigueur, son application, sa discrétion. Nous lui souhaitons réussite pour cette nouvelle orientation.

Pour assurer la continuité nous avons accueilli Cindy Moreau originaire de Virollet précédemment en poste à la Préfecture de La Rochelle. Bienvenue à St André de Lidon.

Merci aux associations, aux commerçants et aux bénévoles qui participent à l'animation de notre commune.

Je vous rappelle que la **cérémonie du 11 novembre** a un caractère particulier puisque nous fêterons le centenaire de l'armistice, vous y serez les bienvenus pour cet exercice de mémoire, d'autre part vous êtes invités le samedi 12 janvier à 17h30 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux en compagnie des diplômés 2018 et des nouveaux habitants.

Restant à votre écoute à toutes et tous, je vous souhaite une bonne fin d'année.

Alain PUYON

Responsable de la Publication : Alain Puyon Comité de Rédaction : Alain Puyon

Comité de Rédaction :
Alain Puyon
Nicole Maurin
Virginie Ragonnaud
Agnès Henniquau
Roland Chevallier
Dominique Dewost
Willy Bony
Réalisation et impression
Mairie de St André de Lidon
Courriel :
accueil@standredelidon.fr







Poste électrique route de Saintes

SÉANCE DU 2 MAI 2018 (14 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Création d'un poste** permanent d'adjoint administratif 2eme classe.
- 1-2 Reconduction en 2018 de l'adhésion à la **fondation du patrimoine** pour un montant de 120€.
- 1-3 **Désignation du bureau d'études « Urbanhymns »** de Saint-Sauvant pour conduire la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Le montant de la prestation est de 30 960€ TTC pour une durée de 20 mois à compter de mai 2018.

- 1-4 Reprise de la gérance du Bar Restaurant « Le Saint André » par Xavier Berne.
- 1-5 **Modification de la surface** du lot 4 du lotissement de « La Martière » sans incidence sur le prix de vente.
- 1-6 **Transfert d'une parcelle** communale privée dans le domaine public communal chez Clemenceau.
- 1-7 **Convention avec la Direction des infrastructures** du département pour l'aménagement de la dernière tranche du bourg composée de deux parties :
 - Une tranche ferme route du Chaillaud et route de l'Ancienne Gare
 - Une tranche optionnelle rue du Stade
- 1-8 **Attribution d'une subvention** de 100€ à l'association Apogé pour la course cycliste du 12 mai 2018
- 1-9 **Attribution d'une subvention de** 82€ à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat au titre de la formation de deux jeunes de Saint André à travers l'apprentissage du centre de St Germain de Lusignan.

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Défense incendie

La réglementation oblige la commune à mettre en place un schéma communal de défense extérieure contre l'incendie (SCDEI) pour connaître :

- L'état existant de la défense incendie.
- Les carences constatées et les priorités d'équipements
- Les évolutions prévisibles des risques.

La RESE nous a fourni un devis pour ce type d'opération d'un montant de 4550€ HT que la commission environnement examinera en fonction de la connaissance du terrain afin d'en réduire le coût.

2-2 **Enfouissement des réseaux** dans le village de la cour du Bois Le SDEER a retenu l'entreprise Sobeca. Démarrage des travaux seconde guinzaine de mai



Tranchée rue de la cour du bois

- 2-3 **L'allocation 2018 de la CDC** au titre de la voirie s'élève à 48345€ (travaux en régie inclus) Elle permettra de couvrir les chantiers identifiés :
 - De la Robinerie
 - De chez Mothay

Ainsi que l'achat d'enrobé et le point à temps automatique (PATA).

SÉANCE DU 19 JUIN 2018 (11 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Attribution d'une subvention** de 120€ à l'association TCFCMO organisatrice du tour cycliste féminin de Charente-Maritime de passage sur notre commune le 5 août 2018.
- 1-2 **Autorisation de dépôt d'une demande de travaux** pour la devanture du local boucherie, identique à celle du salon de coiffure (choix validé par CAUE)
- 1-3 **Approbation du plan communal de sauvegarde** (PCS) élaboré avec le concours du Groupama PREDICT. Son rôle est de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens.



2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 La présentation en 4 phases de la révision du PLU

- Phase 1 Diagnostic et enjeux = 4 mois
- Phase 2 Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD) = 5 mois
- Phase 3 Zonage et Règlement / Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) = 5mois
- Phase 4 -Arrêté du projet et approbation = 6 mois
- La phase 1 du diagnostic est démarrée.
- 37 agriculteurs à travers un questionnaire ont été sollicités pour faire connaître le devenir de leur exploitation sur la commune.

2-2 Aménagement du bourg autour de l'église

- Le rapport de la DRAC sur les fouilles archéologiques de février 2018 ne compromet pas le périmètre du futur aménagement.
- L'obtention de la dotation de l'Etat (DETR) au titre du patrimoine communal conditionne la programmation des travaux (subvention attendue 88900€)
 Le Conseil Départemental s'est prononcé favorablement pour une subvention de 30 000€







2-3 **Réserves foncières**

- Proposition de conserver le lot 5 (439m2) du lotissement de la Martière au profit de la commune.
- Mise en vente d'un terrain (550m2) viabilisé chemin des Mottes dans le bourg.

2-4 Bâtiment 6 rue Ancienne Gare

- La chute de la cheminée sur la voie publique le 3 juin a conduit à la mise en sécurité immédiate avec pose de barrières
- La commune a sollicité le Tribunal administratif de Poitiers qui a désigné un expert.
- Le rapport de l'expert précise une situation de péril grave et imminent pour les usagers de la voie publique
- Les héritiers ont tous été avertis de la situation, certains ont émis le choix de faire don à la commune, si ce choix était unanime, la commune accepterait le bien et le mettrait en sécurité sinon la mise en sécurité serait à leur charge.
- 2-5 **Mobilisation générale des élus**, des enseignants et parents d'élèves pour l'ouverture d'une troisième classe en maternelle à Montpellier de Médillan.

Situation actuelle pour la rentrée de septembre :

- Maternelle 68 élèves répartis en 2 classes de 34
- Primaire 102 élèves en 4 classes (22 CP + 24/26 pour les autres niveaux
- 2-6 **Annonce du départ de la secrétaire Magaly Girard** et son remplacement par Cindy Moreau à partir du 10 septembre 2018.

SÉANCE DU 24 JUILLET 2018 (11 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 Acceptation du recours à une spécialiste pour une mission d'archivage d'une durée maximale de 3 mois courant du premier semestre 2019.

1-2 Attribution de subvention aux associations

• Art Culture et Loisirs 240€

Union Sportive Lidonnaise
 Tennis
 2870€ (inclus animation du 13 juillet)
 410€ (pour le contrôle du Tivoli)

ESAT Gémozac 75€
 MFR Cravans 75€
 Prévention routière 75€

- 1-3 **Autorisation d'une subvention équipement** de la commune vers l'investissement commerce afin d'améliorer les conditions d'exploitation :
 - du Bar Restaurant (fourneau à gaz)
 - du Comptoir du Boucher (fermeture du local de vente)
 - du Salon de Coiffure (climatisation)
- 1-4 **Convention autorisant le déplacement de buses** d'écoulement pluvial communal sur la propriété privée d'un administré dans le bourg route du Chaillaud.

1-5 **Convention pour les travaux d'aménagement des traverses** du bourg de la 3eme tranche, afin d'améliorer la sécurité des usagers.

La participation de la commune est de 151 608€ sur un montant de 407 134€ HT à charge du Conseil Départemental réalisable sur deux ans.

- 1-6 **Autorisation pour la création d'une voie nouvelle en énergie électrique** pour desservir des parcelles constructibles chez Paunaud situées à une distance supérieure à l'aide accordée par le SDEER Conditions de création, installation gratuite par le SDEER du réseau nécessaire dans une tranchée remise par la commune.
- 1-7 Fixation du prix de vente de la parcelle B168 Chemin des Mottes = 22 000€ pour 550m2.

2 - AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 **Le renouvellement du réseau d'eau potable** dans les rues de l'Eglise – du Chanoine Tonnellier et de l'impasse du presbytère.

Le syndicat des eaux a confié maitrise d'œuvre au Bureau d'études IDDEO et le marché de travaux à l'entreprise Dubreuilh. Démarrage 20 août et achèvement fin septembre.



2-2 Plan Local d'Urbanisme

Le Bureau d'Etudes Urbanhymns a présenté à la commission les premiers travaux concernant le diagnostic et enjeux qui portent sur :

- Les dynamiques socio-économiques et le fonctionnement urbain
- L'analyse de l'état initial de l'environnement





SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2018 (11 conseillers présents)

1 - DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- 1-1 **Proposition de convention entre la commune et le propriétaire** du lotissement du Parc qui définit son taux de participation à hauteur de 50% du montant des frais liés à la mise en place d'une défense incendie de 120m3 au Chaillaud.
- 1-2 **Acceptation du devis SDEER** pour le complément d'éclairage extérieur de l'église à hauteur de 2977€ payable sur 5 ans.
- 1-3 **Demande de prolongation** de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'exercice 2019 concernant le projet d'Aménagement du Bourg autour de l'église au titre du patrimoine communal.
- 1-4 **Acceptation du devis** de l'entreprise Lussault pour le changement du battant de la cloche de l'église (montant 930€TTC)

1-5 Adhésion auprès du Centre de Gestion à la nouvelle mission :

la médiation préalable obligatoire (MPO) pour résoudre les problèmes de conflits entre agents et/ou entre agents et élus.

1-6 **Modification du tracé d'un chemin rural** chez Mothay à la demande d'un administré. Les frais notariés et de géomètre seront en totalité à sa charge.

2 - AUTRES SUJETS ABORDÉS

2-1 Rentrée scolaire de septembre 2018

- L'ouverture d'une troisième classe en maternelle est officialisée par l'inspection d'académie
- Les effectifs de la rentrée sont de 175 élèves :
 - en primaire à St André de Lidon 105 élèves (4 classes)
 - en maternelle à Montpellier de Médillan 70 élèves (3 classes)
- Les travaux préliminaires de rentrée avec le concours des employés ont porté sur :
 - l'agrandissement de la classe de CP
 - l'étanchéité de la terrasse
 - le changement des éclairages dans deux classes
 - la mise en sécurité des WC

2-2 La garderie le mercredi

- Un questionnaire est adressé à chaque parent domicilié sur la commune pour savoir si ce service peut les intéresser.
- Si les réponses sont favorables, la mise en place pourrait être effective après les congés d'octobre.

2-3 La couverture mobile

- Notre commune a été identifiée dans le cadre du dispositif de couverture ciblée pour bénéficier d'une couverture mobile de qualité
- L'entreprise IB Engineering déléguée par Orange a rencontré la commune le 11 septembre. Elle est chargée de conduire le projet, il consiste à implanter un pylône de 30 mètres environ de hauteur dans une zone qui offre la meilleure couverture communale.
 - Phase 1 Recherche du site mobile
 - Phase 2 Validation des terrains
 - Phase 3 Acquisition ou location du terrain
 - Phase 4 Dépôt demande d'autorisation d'urbanisme
 - Phase 5 Construction + mise en service
 - Délai annoncé 1 an minimum, sans incidence financière pour la commune.

2-4 Travaux de voirie

- Le syndicat de voirie a réalisé en août le point à temps automatique (PATA) sur les chemins préalablement préparés par nos employés. Montant de l'opération 5883€ pour une surface de 3700m2
- La direction des infrastructures (DIDE) nous a informés qu'une aide complémentaire voirie serait disponible pour des travaux d'urgence réalisés avant fin août 2018.
 - La commune a déposé un dossier pour un montant de 26400€ (aide possible entre 10 et 40%)

2-5 Plan Local d'Urbanisme

 Présentation le 14 septembre aux personnes publiques et associées de la synthèse du diagnostic et enjeux

Elle se compose de trois documents :

- l'état initial de l'environnement
- les activités économiques
- l'analyse urbaine
- Le planning est respecté, la prochaine étape portera sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)











Echos de la rentrée

Lundi 3 septembre, c'était le **jour de la rentrée** avec quelques grands changements.

Suite au départ à la retraite de Madame la Directrice, Marie Claire GOMBEAU, après 32 ans au sein de l'école,

Bastien TAVERNIER a pris la direction de l'école primaire tout en conservant la classe de CM1-CM2,

Laetitia PALAIN assure la décharge pour ses heures de direction.

Mme Emmanuelle LAPOUGE (CE2-CM1)

Deux nouvelles institutrices complètent l'équipe :

Mme Nathalie SALOMÉ (CE1-CE2), et Mme Annie HARIEL (CP)

Accroissement du nombre d'élèves en primaire : 105

ainsi qu'à la maternelle de Montpellier de Médillan avec 70 enfants

ce qui a permis (enfin!) la réouverture de la troisième classe et la nomination
d'un nouvel instituteur Antoine Richard SENANS, 2 jours après la rentrée!

Le Conseil d'écoles, en juin, a voté pour la semaine de 4 jours, les enfants n'ont plus classe le mercredi.

Ce qui nous conduit à réfléchir à **la possibilité d'ouvrir un accueil pour les enfants le mercredi**afin de répondre aux demandes de certains parents.

Nous attendons le résultat de l'enquête.

La garderie accueille les enfants inscrits de 7h10 à 8h55 le matin, et de 16h55 à 18h30 le soir.





Le ramassage scolaire, mis en place par la municipalité transporte

21 enfants au total sur trois circuits.

Le montant à payer par les familles est de 21€, le reste étant pris en charge par le CCAS.

De **gros travaux de rénovation** ont été effectués à l'école pour la sécurité et l'amélioration des locaux :

- Agrandissement de la classe de CP et modification de l'accès aux toilettes
- Etanchéité de la terrasse au dessus des trois classes
- Remplacement des éclairages tableau dans deux classes





Permanence en mairie le lundi après-midi et/ou sur rendez-vous

Sensibilisation aux gestes de premiers secours

Participation de tous les élèves de CM2 en juin 2018 à l'initiation au secourisme d'une durée de 3h30 financée par le CCAS
La formatrice diplômée pompier leur a montré les gestes qui peuvent sauver une vie avec de nombreux exercices pratiques sur des mannequins.
Nous proposons qu'une même sensibilisation par groupes de 10 personnes de

plus de 10 ans soit mise en place

les samedis 13 octobre et 17 novembre de 9h à 12h30.

Une participation de 10€ sera demandée à l'inscription.,
le complément de financement est couvert par le CCAS!

Inscrivez-vous vite en appelant le 06 11 81 38 84 ou
par mail à ccas.sadl17260@gmail.com



Bourse à l'enfance/Vide Dressing

Réussite de notre bourse à l'enfance du dimanche 7 octobre dans la salle des fêtes accompagnée pour la première fois d'un vide dressing.

Projets 2018/2019



Aide aux voyages scolaires des enfants scolarisés à Gémozac

Le CCAS renouvelle son aide aux familles dont le quotient familial ne dépasse pas 700€ (ressources 2016/17) : elles pourront bénéficier d'une aide à hauteur de 30% du reste à payer du montant des différents voyages, selon le principe d'une aide par enfant et par année.

Les dossiers sont à retirer en mairie

Réussite au bac et au brevet des collèges

Echo du C

Les enfants de Saint André qui ont obtenu en juin 2018 le diplôme du brevet ou le diplôme du baccalauréat recevront une carte cadeau loisirs qui leur sera remise à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire le samedi 12 janvier à la salle des Fêtes à 17h30



AVIS aux candidats diplômés de bien vouloir se faire connaître en mairie au plus tard avant fin décembre 2018

Licences sportives des enfants

Petit rappel : le CCAS financera à hauteur de 50% les licences sportives des enfants de Saint André. Seule condition : fournir des justificatifs!



Pour la 3° année consécutive, le Téléthon sera organisé sur notre commune en 3 étapes:

- un repas POT AU FEU

avec ambiance musicale

le samedi 17 novembre à la Salle des Fêtes à partir de 19h30.

Retenez bien cette date et réservez dès maintenant votre couvert (14€ à verser à la réservation)

en appelant le 07 77 62 34 66 ou le 06 11 81 38 84.

- un LOTO le samedi 1 décembre à la Salle des Fêtes organisé par le club de foot à partir de 19h30.
 - une MARCHE le dimanche 24 mars 2019 à partir de 9h30, nous vous espérons nombreux à participer.

Plus de détails à venir sur affiches et sur notre site internet.

Des urnes seront placées à la mairie et chez les commerçants.

Retour en images



Réouverture du Bar Restaurant Pizzeria LE SAINT ANDRE le 25 mai 2018



Pot des animateurs des ateliers périscolaires Le 22 juin 2018



Remise de la coupe aux vainqueurs du Tournoi de Sixte le 24 juin 2018



Brocante du dimanche 20 mai 2018



Fête de l'Eté le 16 juin 2018



Fête de l'Ecole le 30 juin 2018





Départ à la retraite de Madame GOMBEAU directrice de l'école le 5 juillet 2018



Goûter des ateliers périscolaires le 6 juillet 2018



Tournoi de tennis des 10, 11 & 12 août 2018





« Lous Gabayous » (banda) lors du repas champêtre du 13 juillet suivi d'un feu d'artifice



Traversée du village par le 19ème tour Cycliste féminin le 5 août 2018





Dápart do Magaly Girard

Départ de Magaly Girard vendredi 7 septembre 2018





Visite guidée du musée par Roland CHEVALLIER et du cimetière par Gérard TALAZAC lors des journées du Patrimoine le 16 septembre 2018

Ouverture de la chasse le 10 sept 2018



Opération
« Nettoyons la nature »
Samedi 29 septembre 2018



Bourse à l'enfance et Vide dressing Dimanche 7 octobre 2018



« Rando » des marrons dimanche 7 octobre 2018

A L'HONNEUR !! Selma KOWALCZYK-AADNAN



Notre jeune concitoyenne
- tout juste 10 ans - affiche déjà une
belle collection de médailles
dans sa discipline, le **TAEKWONDO**:

- -Médaille d'or au championnat mutualisé des régions Limousin Poitou Charentes et Aquitaine où elle s'est qualifiée pour le Championnat de France qui aura lieu en décembre à Paris
- **Médaille d'argent** à l'Open International de Limoges
- **Médaille d'or** à l'Open International de Royan

Bravo SELMA !!!

Lionel GAUTHIER



Thierry MATHÉ



Damien THÉBAUD



JL BARGAIN

Les Zazous font leur rock 'n' roll

Nous avions eu le plaisir d'accueillir les Zazous pour un concert en plein air dans la cour de la mairie à Saint André de Lidon en aout 2017 dans le cadre d'une Visite du Soir organisée par la Saintonge Romane.

Le Trio s'est enrichi d'un quatrième musicien (JL à la batterie) pour devenir un quartet, et aborder le rythme endiablé des années 50-60.

Les Zazous seront à nouveau dans notre commune dans la salle des fêtes entre le lundi 5 et le vendredi 9 novembre pour travailler à la réalisation de leur nouveau spectacle « Les Zazous font leur rock'n'roll ». Avec cette nouvelle création, en s'appuyant sur des textes qui ont du sens comme ceux de Gilbert Bécaud, de Jean Yanne, de Boris Vian, d'Henri Salvador ou de Zanini...ce groupe d'artistes de Charente et de Charente Maritime souhaite encourager les gens à s'amuser, à participer et partager cette joie de vivre, à chanter, danser, sur un rythme rock'n'roll

Vendredi 9 novembre à partir de 20h30 venez rejoindre les Zazous à la salle des fêtes pour une soirée d'échange et de rock'n'roll!

gratuite et ouverte à tous

au cours de laquelle ils présenteront la première étape de leur travail





de l'Energie Armelle de Lacour Sussac Enseignante certifiée EFYSO 06 63 08 65 05 yoga.armelle@free.fr www.jepratiqueleyoga.com

Je me nomme Armelle de Lacour Sussac et je vous propose sur la commune

Un cours de Yoga de l'Energie Le jeudi à 10h30 dans la salle des associations

Le Yoga de l'Energie puise ses origines dans le Yoga tibétain

Il propose la recherche de l'harmonie entre le corps et l'esprit à travers l'association en conscience de la respiration et du geste (développant la fluidité dans les postures et leurs enchaînements), à travers l'évolution du regard intérieur, la méditation...

Par une pratique régulière, la qualité de la respiration s'approfondit, le corps relâchant les tensions, s'assouplit, il se tonifie et sa vitalité se renforce sur tous les plans. Cette pratique favorise la concentration, apaise le mental et développe la conscience de la circulation des énergies ainsi que l'art de respirer, de vivre l'instant présent.

N'hésitez pas à prendre contact pour réserver votre place au 06 63 08 65 05

COURS DE DESSIN & PEINTURE

Pastel - Aquarelle - Huile - Acrylique





Pour satisfaire votre plaisir artistique ou

vous faire progresser, cours personnalisés par petits groupes : chacun travaille la technique de son choix

Association Art et culture de loisir Christine YOU 06 82 65 75 76 C.you17@yahoo.fr



La fin d'un cycle...un nouveau départ

Suite à la fin de saison 2017/2018, **l'assemblée générale du club** s'est tenue le vendredi 29 juin 2018. Sur le plan sportif, la saison n'est pas pas un grand cru pour l'équipe première qui est rétrocédée en 4° division. L'équipe réserve a joué honorablement le premier tiers de sa poule. L'équipe des vétérans n'a pas brillé, victime d'une instabilité de son effectif.

Seule grande satisfaction sportive, **l'école de foot** a convaincu tant chez les U13 que chez les U7 et les U9. L'assiduité et le sérieux de ces jeunes pousses lidonnaises doivent inspirer leurs aînés.

Sur le bilan financier, le solde est excédentaire, dopé par le succès du loto du mois de janvier et le tournoi de sixte de juin.



Tournoi de Sixte



L'équipe U13 2017/2018

En conclusion, le président, Yohann GIRAUD, a fait part de son intention de passer la main. Les candidatures à ce poste ne furent pas nombreuses, tant la responsabilité, l'animation et l'administration chronophage d'une telle structure sont importantes.

Seul Gaylord RAUTUREAU faisait part de son intention de briguer la présidence. Après l'exposé de son projet pour la saison à venir, il fut élu à l'unanimité.





Gaylord RAUTUREAU succède à Yohann GIRAUD



Claude TAICLET Le nouveau coach

Il rendit hommage au travail de son prédécesseur qui n'a ménagé ni son temps, ni son énergie durant son mandat. Il est à mettre à son actif la construction du club house, le développement de l'école de foot, la mise en place pérenne d'un loto, d'un tournoi de sixte, le succès du repas du 13/07..... en bref, tout ce qui fait l'USL aujourdhui.

Les autres membres du bureau accordèrent à l'unanimité leur confiance au nouveau président en confirmant leur poste, bien décidés à l'épauler dans ces nouvelles attributions. Saluons l'arrivée d'un nouveau coach pour les seniors en la personne de Claude TAICLET dont l'expérience dans des clubs de l'Est et de région parisienne nous sera bénéfique.

L'organisation du repas du 13/07/2018 a permis à Gaylord de s'affirmer dans l'organisation de manifestations. Le succès a été au rendez vous avec prés de 250 repas servis, une animation de qualité (Bandas) et un public satisfait. Un grand merci aux aidants bénévoles, aux sponsors, aux employés communaux et à la municipalité pour leur soutien et leur implication.



Grosse affluence au repas du 13 juillet

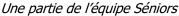




Place à la saison 2018/2019. Une seule équipe séniors est engagée. Une équipe vétérans dotée d'une vingtaine de joueurs débute également cette nouvelle saison. Grace au succès estival des bleus en Russie, l'afflux d'enfants à l'école de foot se confirme. L'USL est désormais présente dans les catégories U7, U9, U11, U13 et U15, soit plus d'une cinquantaine d'enfants.

Les week-ends sans match sur le terrain lidonnais ne seront pas nombreux.....venez les soutenir.







L'équipe U11

Conformément au projet du nouveau président, **trois lotos seront organisés** ; le 20/10/2018 à Cravans, le 01/12/2018 à Saint André de Lidon au profit du Téléthon, et le 12/01/2019 à Gémozac. Plusieurs concours de belote sont également prévus dont le premier le 03/11/2018 à Saint André de Lidon. Nous savons les lidonnais impliqués dans le milieu associatif et c'est pourquoi nous comptons sur leur participation.

Une pensée pour un de nos plus fidèles supporters en la personne de **Robert TAPON** (dit « Bourru ») qui nous a récemment quitté. Rares étaient les matchs ou il n'était pas présent aux abords du stade. Il était de toutes nos manifestations. Si la belote et la cueillette des cèpes se pratiquent dans l'au delà…ne soyons pas tristes.



L'équipe U15 2018/2019

Cette saison est prometteuse. Il ne tient qu'aux joueurs, aux encadrants et aux bénévoles d'en faire un grand cru. Un cycle s'achève avec le départ de Yohann mais il faut avoir foi dans ce sain renouvellement des énergies et donner pleine confiance à cette nouvelle équipe qui saura rebondir pour que l'USL tienne son rang.

La nouvelle équipe espère vous retrouver nombreux autour du stade chaque week-end, et lors de nos manifestations pour que vivent le sport et le football à Saint André de Lidon.

| Correspondants de l'USL (553945@lcof.fr) | | | |
|--|--------------------------|----------------|------------|
| Gaylord RAUTUREAU | Président | 06.31.66.83.79 | |
| Julien ROUX | Secrétaire | 06.50.77.44.08 | |
| Willy BONY | Trésorier | 06.50.77.44.08 | |
| Claude TAICLET | Responsable Seniors | 06.63.65.84.74 | LIDONNAISE |
| Julien ARRIVE | Responsable Vétérans | 06.65.09.62.42 | |
| Steve ROMAIN | Catégories U13 et U15 | 06.52.28.15.69 | |
| Willy BONY | Catégories U7, U9 et U11 | 06.43.66.46.19 | |

SENSIBILISATION AUX GESTES **DE PREMIERS SECOURS**

Le CCAS propose aux habitants de St André de Lidon une formation de 3h30

Par groupes de 10 (de plus de 10 ans)

- samedi 13 octobre de 9h à 12h30
- samedì 17 novembre de 9h à 12h30

à la Salle des Associations

Participation de 10€ demandée à l'inscription

Partie théorique + exercices pratiques de mises en situation

Par formatrice en prévention et sécurité

Inscriptions au 06 11 81 38 84 ou par mail à ccas.sadl17260@gmail.com











STANDRE DE LIDON Dimanche 25 novembre

Salle des fêtes

15h

La Cie des Kabotin's de Meursac



Tarif: 8 € adultes et enfants + de 12 ans Renseignements: 05 46 02 38 51

UN PEU D'HISTOIRE

Lettre du Conseil Municipal de SAINT ANDRÉ à l'Empereur Napoléon III

Le 6 juin 1867, alors que l'Empereur des français Napoléon III et son homologue le Tsar Nicolas II revenaient d'une inspection militaire à Longchamp (à Paris, pas à Grézac!), un terroriste polonais tire un coup de feu sur le Tsar. Mais l'arme s'enraie, le monarque n'est que légèrement blessé et le terroriste arrêté.

Indignés, les membres du Conseil Municipal de St André adressent à Napoléon III la lettre suivante, datée du 13 juin 1867

Sire,

Au milieu de l'allégresse et des manifestations enthousiastes et patriotiques de notre belle Capitale, à la suite d'une revue pour être unique dans l'histoire, un indigne étranger, au mépris de l'hospitalité française, a osé attenter à la vie du Monarque Auguste qui vous accompagnait et peut-être à celle de votre Majesté.

Mais la main de Dieu, plus puissante que celle de l'assassin, a déjoué son infâme projet qui fort heureusement en reste stérile.

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de St André de Lidon, interprètes fidèles des sentiments de la population, en exprimant la profonde indignation que leur inspire un crime aussi odieux, remercient la Providence d'avoir préservé la France d'un pareil malheur et unissant leurs voix à celles de tout bon français, viennent répéter ce cri unanime : Vive l'Empereur ! Vive la France ! Vivent aussi les Empereurs et Rois ses Amis.

Daignez agréer, Sire, les sentiments de dévouement et de respect avec lesquels les soussignés ont l'honneur d'être, de votre Majesté, les très humbles, très obéissants et très fidèles sujets.

Le ton avec lequel le Maire et son Conseil disent leur indignation peut aujourd'hui étonner. Une telle déférence s'explique par le fait que le Maire et son Conseil ne sont pas élus, comme aujourd'hui, mais désignés par la Préfecture, donc soumis au pouvoir en place. Le Maire est Alexis BOISNARD, en fonction depuis 1848 et

qui le restera jusqu'en 1881.



Tarifs de location des salles*

*DU 1 NOVEMBRE 2018 au 31 MARS 2019 (gratuite pour les associations communales)

| Forfait Week-End | SALLE DES FETES | SALLE DES ASSOCIA- TIONS | Ménage non fait | Pour tout autre Demande Consulter |
|------------------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------|---|
| Habitants de Saint- André | 130€ | 100€ | | |
| Hors commune | 210€ | 160€ | | la Mairie 05 46 90 |
| Caution | 500€ | 150€ | 60€ | 08 15 |





| Dates & Horaires | Organisateurs | Types de manifestations | Lieux | Renseignements & Réservations |
|---|--------------------------|---|---|--|
| Samedi 3 novembre À partir de 19h30 | USL | CONCOURS DE BELOTE | Salle des Fêtes | Gaylord RAUTUREAU 06 31 66 83 79 |
| Vendredi 9 novembre À 20h30 | Compagnie Dédales & Cie | Les Zazous font leur Rock'n'Roll | Salle des Fêtes | Mairie 05 46 90 08 15 |
| Dimanche 11 novembre À 11h | Mairie | Centenaire de l'Armistice | Monument aux Morts | Mairie 05 46 90 08 15 |
| Samedi 17 novembre De 9h à 12h30 | CCAS | Formation Secouriste | Salle des associations | Dominique DEWOST 06 11 81 38 84 |
| Samedi 17 novembre À partir de 19h30 | CCAS | Repas POT AU FEU Au profit du Téléthon | Salle des Fêtes | Réservations 06 11 81 38 84 07 77 62 34 66 |
| Dimanche 25 novembre À 15h | Les Kabotin's de Meursac | THEATRE | Salle des Fêtes | 05 46 02 38 51 |
| Samedi 1 décembre À partir de 19h30 | USL | LOTO DU TELETHON | Salle des Fêtes | Ouverture des portes à 19h |
| Samedi 12 janvier 2019 À 17h30 | Mairie | Vœux de monsieur Le Maire | Salle des Fêtes | Mairie 05 46 90 08 15 |
| Dimanche 3 février 2019 À 12h | CCAS | Repas des Aînés | Salle des Fêtes | Mairie 05 46 90 08 15 |
| Samedi 16 mars 2019 | ACCA | Chasse à courre au cerf | Casse croûte à 9h à la salle des fêtes de Cravans (inscription obligatoire) | Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46 |
| Dimanche 24 mars 2019 à partir de 9h30 | CCAS | MARCHE DU TELETHON | Parcours d'env. 10kms | Mairie 05 46 90 08 15 |

SAINT-ANDRÉ DE LIDON

Animations Téléthin

Mobilisons-nous!

19h30 – Salle des Fêtes

SAMEDI 17 NOVEMBRE



Apéritif / Bouillon au vermicelle / Pot au feu / Café gourmand / Vin

Réservations obligatoires : 07 77 62 34 66 ou 06 11 81 38 84

Organisé par le CCAS en collaboration avec nos associations et commerçants.

Début du loto à 20h30 - Salle des Fêtes

SAMEDI 1er DÉCEMBRE



Buvette / Crêpes / Sandwichs

Ouverture des portes à 19h





Organisé par l'Union Sportive Lidonnaise